

Camping du Colombier



www.campingducolombier.com
info@campingducolombier.fr
tél fixe : +33 4 73 86 94 57
facebook : Camping du Colombier Loubeyrat Auvergne

8 Rue des Charrots
Le Colombier
63410 Loubeyrat

+++++

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DU CAMPING

Ces conditions régissent les ventes de séjour et sont valables au moment où la commande est passée. Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète du règlement.

Le Camping du Colombier est ouvert du 29 mars au 20 octobre.

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée. Un nombre maximum de personnes en fonction du type de location doit être respecté. Les visites sont comptées comme personnes supplémentaires.

Un seul véhicule est inclus par location. Les véhicules supplémentaires se garent selon les directives des gérants.

Toutes les personnes doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur affiché à l'entrée du camping.

Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

ARRIVEE / DEPART

LOCATION :

Se garer à l'entrée et venir à la réception pour faire l'inscription.

Pour les locations louées à la semaine les arrivées se font le samedi à partir de 15h00 et le départ le samedi suivant avant 10h00, après l'état des lieux. Le rendez-vous de l'état des lieux doit être planifié avec la réception, au plus tard, la veille du départ.

Si le locataire arrive à l'avance le meilleur accueil lui sera réservé dans l'attente de sa location ou emplacement.

Le séjour est dû, à la remise des clés lors de l'arrivée, dans son intégralité sur les bases des dates définies lors de la réservation.

EMPLACEMENT :

Pour les emplacements camping les arrivées se font à partir de 15h00 et les départs ont lieu avant 12h00.

Tout départ retardé sera facturé au prix d'une nuitée supplémentaire au tarif en vigueur.

Si le locataire arrive à l'avance le meilleur accueil lui sera réservé dans l'attente de son emplacement.

Le séjour est dû, à l'arrivée, dans son intégralité sur les bases des dates définies lors de la réservation.

LES VISITEURS

Aucun visiteur n'est accepté sans autorisation des gérants, accès payant et inscription à la réception. Ils sont sous la responsabilité du locataire et sont soumis au respect du règlement du camping.

RESERVATION

La réservation est effective à la réception du contrat signé, dûment complété, accompagné des arrhes (25% du montant de la facture totale) versées par chèque établi à l'ordre de la "Sarl Camp-Loup", ainsi que l'acceptation des conditions générales.

Le Camping du Colombier vous confirme la réservation par mail ou par téléphone.

Si vous souhaitez recevoir la confirmation par courrier, merci de le préciser. Si aucune confirmation de pré-réservation n'est renvoyée au camping dans les 10 jours suivant l'envoi du contrat, le séjour sera automatiquement annulé sans préavis.

PAIEMENT

La facture sera éditée le jour de l'arrivée et le solde doit être payé à la prise de location.

Pour les locations une caution de 300 euros est demandée le jour de l'arrivée.

TARIFS ET TAXE DE SEJOUR

Les prix en euros sont valables pour la saison en cours. Ils sont Toutes Taxes Comprises (hors taxe de séjour).

La taxe de séjour est perçue à l'inscription le jour de l'arrivée. Elle est indiquée sur les tarifs joints, le montant est fixé par la communauté des communes.

ANNULATION ET MODIFICATIONS

Le client peut souscrire une assurance annulation auprès de la FFCC en mentionnant : Camping du Colombier.

Découvrez les avantages et adhésion directement en ligne sur le site (ffcc.fr). Les modifications concernant votre réservation peuvent être effectuées sans frais, sous réserve de disponibilité et de possibilité.

En l'absence de message de votre part indiquant un report de votre date d'arrivée, l'hébergement pourra être à nouveau disponible à la vente à partir de 19 heures le jour de votre arrivée mentionnée sur le contrat et vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation.

Tout séjour reporté, interrompu ou abrégé de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement.

Toute annulation d'une réservation doit être effectuée **par écrit avec accusé de réception**.

Le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants précisés ci-dessous. Si l'annulation intervient :

-Plus de 90 jours avant la date du début du séjour : les arrhes seront remboursées par le camping.

-Moins de 90 jours avant la date du début de séjour : 100 % du montant des arrhes seront conservés par le camping.

En cas d'annulation de la part du Camping du Colombier, sauf en cas de force majeure, votre séjour sera remboursé dans sa totalité. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

ASSURANCES

Chaque client doit obligatoirement posséder toutes les assurances qui garantissent les risques de vol, incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile, recours des tiers. La direction décline toute responsabilité en cas de vol, de perte, de dégradation d'incendie...et en cas d'incendie relevant de la responsabilité civile du campeur.

CAUTION

LOCATION :

Pour les locations, une caution de 300€ est demandée à l'arrivée. Si le ménage a été effectué, que la location n'a subi aucunes dégradations matérielles ou vol, la caution sera restituée après l'état des lieux du départ ou par courrier la semaine suivante. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

EMPLACEMENT :

Aucune caution n'est demandée pour les emplacements, mais la direction se réserve le droit de facturer les dégradations éventuelles.

ETAT DES LIEUX

LOCATION :

Le nettoyage complet de la location et des abords incombe aux locataires, sinon un forfait de 60€ minimum sera facturé.

Le locataire peut demander à la réservation un forfait ménage. L'état des lieux d'entrée est effectué à l'arrivée par le locataire qui a 24h pour informer l'accueil des remarques éventuelles. Pour l'état des lieux de fin de séjour, un rendez-vous est fixé à la réception, au plus tard, la veille du départ.

EMPLACEMENT :

Le nettoyage emplacement incombe aux locataires. La direction se réserve le droit de facturer les dégradations et salissures éventuelles.

SECURITE

Des extincteurs sont accessibles à tous en divers point du camping.

L'usage des barbecues individuels est sous la responsabilité des clients, et est interdit aux personnes mineures.

En cas d'incendie ou de tout autre incident avisez immédiatement la réception. Veuillez respecter le plan d'évacuation et emprunter les sorties de secours à pied.

Aucun jeu violent n'est autorisé.

Vos appareils, prises, câbles électriques doivent être tous conformes à la législation en vigueur.

L'utilisation du lave-linge est réservée aux personnes majeures.

INFORMATIQUE ET LIBERTE

Le client reconnaît expressément que le Camping du Colombier ne pourra être tenu responsable, du fait de la communication par ses partenaires, ou par tout tiers, d'informations fausses qui seraient mentionnées dans leur brochure ou leur site et notamment les photos, les qualificatifs, les activités, les services... et les dates.

Toutes les photos et les textes utilisés sur les brochures et sur les textes sont non contractuels, ils n'ont qu'un caractère indicatif.

Les informations que vous nous communiquez ne seront transmises à aucun tiers et sont confidentielles. Elles seront uniquement utilisées par le Camping du Colombier pour le traitement de votre commande. Vous autorisez sans contrepartie le camping à utiliser sur tout support les photos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour, pour ses besoins publicitaires, pour l'animation. En cas de refus, vous devez en faire votre demande.

Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez de droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant il suffit de nous en faire la demande écrite (AR) en nous indiquant vos coordonnées.

MINEURS

Ils doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux. Ils sont placés sous la garde exclusive de leurs parents ou tuteurs qui en sont pénalement et civilement responsables. Ils ne sont pas autorisés à séjourner seuls sur le site. Ils doivent obligatoirement être accompagnés à la piscine.

JEUX

Par mesure de sécurité et de bruit les jeux en extérieur sont interdits après 22h00.

Les enfants sont accompagnés aux aires de jeux, ils sont sous la responsabilité de leurs accompagnants et respectent les consignes de sécurité.

ANIMATIONS – ACTIVITES

Les participants sont soumis aux règles énoncées par l'équipe. La direction se réserve le droit d'annuler des animations.

ANIMAUX

LOCATION :

Les chiens de 1ère et 2ème catégorie et animaux dangereux sont interdits. Les autres animaux sont acceptés sur présentation du carnet de vaccinations à jour. Deux animaux sont autorisés dans les locations (interdit sur les canapés, les lits...). Ils sont **obligatoirement tenus en laisse** et toujours sous la vigilance des propriétaires. Il est **interdit de les laisser seul** dans la location. Leurs excréments sont ramassés et les salissures nettoyées par leur propriétaire. Ils sont interdits dans les sanitaires publics, les aires de jeux et la piscine...

Les propriétaires doivent les maintenir silencieux.

EMPLACEMENT :

Les chiens de 1ère et 2ème catégorie et animaux dangereux sont interdits. Les autres animaux sont acceptés sur présentation du carnet de vaccinations à jour. Deux animaux maximums sont autorisés par emplacement. Ils sont **obligatoirement tenus en laisse** et toujours sous la vigilance des propriétaires. Il est interdit de les laisser seul sur l'emplacement. Leurs excréments sont ramassés et les salissures nettoyées par leur propriétaire. Ils sont interdits dans les sanitaires publics, les aires de jeux et la piscine...

Les propriétaires doivent les maintenir silencieux.

TENUE ET HYGIENE

LOCATION :

Il est interdit de fumer dans les locations, les sanitaires, l'accueil et la piscine.

Éteindre les mégots dans les cendriers à disposition et non dans les allées.

Il est interdit de manger à la piscine (glace).

Une tenue vestimentaire correcte est exigée.

Les sanitaires sont nettoyés et les poubelles sont ramassées plusieurs fois par jour. Nous vous remercions de tenir les lieux propres.

Chacun est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène et à l'aspect du camping et de ses installations.

Le respect des zones de lavage et de vidange est obligatoire.

EMPLACEMENT :

Il est interdit de fumer dans les sanitaires, l'accueil et la piscine.

Éteindre les mégots dans les cendriers à disposition et non dans les allées ou sur les emplacements.

Il est interdit de manger à la piscine (glace, gâteaux...).

Une tenue vestimentaire correcte est exigée.

Les sanitaires sont nettoyés et les poubelles sont ramassées plusieurs fois par jour. Nous vous remercions de tenir les lieux propres.

Chacun est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène et à l'aspect du camping et de ses installations.

Le respect des zones de lavage et de vidange est obligatoire.

ENVIRONNEMENT – DEVELOPPEMENT DURABLE

LOCATION :

Les clients doivent déposer leurs sacs poubelles de déchets ménagers (bac vert) et les matières recyclables (bac jaune) dans les containers situés à l'entrée du camping face à la réception.

Les déchets recyclables doivent être **compactés au maximum** et mis **en vrac** dans le container jaune.

Un container à verre est installé à l'entrée du camping face à la réception.

Une attention aux économies d'énergies est demandée (éteindre les chauffages et les éclairages inutiles).

L'environnement naturel et humain doit être respecté.

EMPLACEMENT :

Les clients doivent déposer leurs sacs poubelles de déchets ménagers (bac vert) et les matières recyclables (bac jaune) dans les containers situés à l'entrée du camping face à la réception.

Les déchets recyclables doivent être compactés au maximum et mis en vrac dans le container jaune.

Un container à verre est installé à l'entrée du camping face à la réception.

Une attention aux économies d'énergies est demandée (éteindre les sanitaires en sortant).

L'environnement naturel et humain doit être respecté.

RESPECT

Le silence doit être respecté : pour le repos et le bien-être de tous, le silence est assuré après 22h30.

A l'intérieur du camping la vitesse est limitée à 10km/h. Le stationnement doit se faire sur l'emplacement octroyé et ne doit pas entraver la circulation ni empêcher l'installation de nouveaux arrivants.

Le respect des voisins, des employés et des gérants est de rigueur.

SANCTIONS

Chaque client s'engage à respecter le contrat de location et le règlement intérieur du Camping du Colombier. Toute dégradation commise sera à la charge de son auteur. Tout comportement visant à troubler l'ordre général du camping pourra entraîner l'exclusion immédiate de l'établissement (alcool, stupéfiants, dégradations, vols, nuisances sonores répétées, comportement provocateur et indécent...).

LITIGE – RECLAMATION

Le camping n'est pas responsable d'une mauvaise réception de la TNT ou de la Wifi.

Pour toute réclamation, merci de venir à la réception.

En cas de litige, la compétence est déléguée au tribunal le plus proche du Camping du Colombier.

La direction.